

17A DOULEUR du CANCER instauration du traitement

Évaluation

La prise en charge de la douleur du cancer nécessite l'évaluation et le traitement de ses 3 composantes:

la **DOULEUR de fond** générée le plus souvent par 2 mécanismes:

- la douleur nociceptive, sensible aux antalgiques conventionnels
- la douleur neuropathique qui nécessite un traitement coantalgique

les Accès Dououreux Transitoires

- spontanés et imprévisibles
- liés aux soins ou à la mobilisation

la Souffrance Morale

nécessite une prise en charge adaptée avec écoute, empathie, réassurance...

Principes du traitement

- Prescription minutieuse et personnalisée
- Explications précises de la prescription au patient et à son entourage
- Traitement instauré précocement, pris à un rythme régulier et à posologie croissante
- Privilégier toujours la voie orale

La **morphine** est l'opioïde de première intention pour les douleurs sévères

n'a pas de limite supérieure de posologie tant qu'elle est bien tolérée

impose de traiter les effets indésirables (par anticipation pour la constipation)

est utilisée à demi-dose après 75 ans

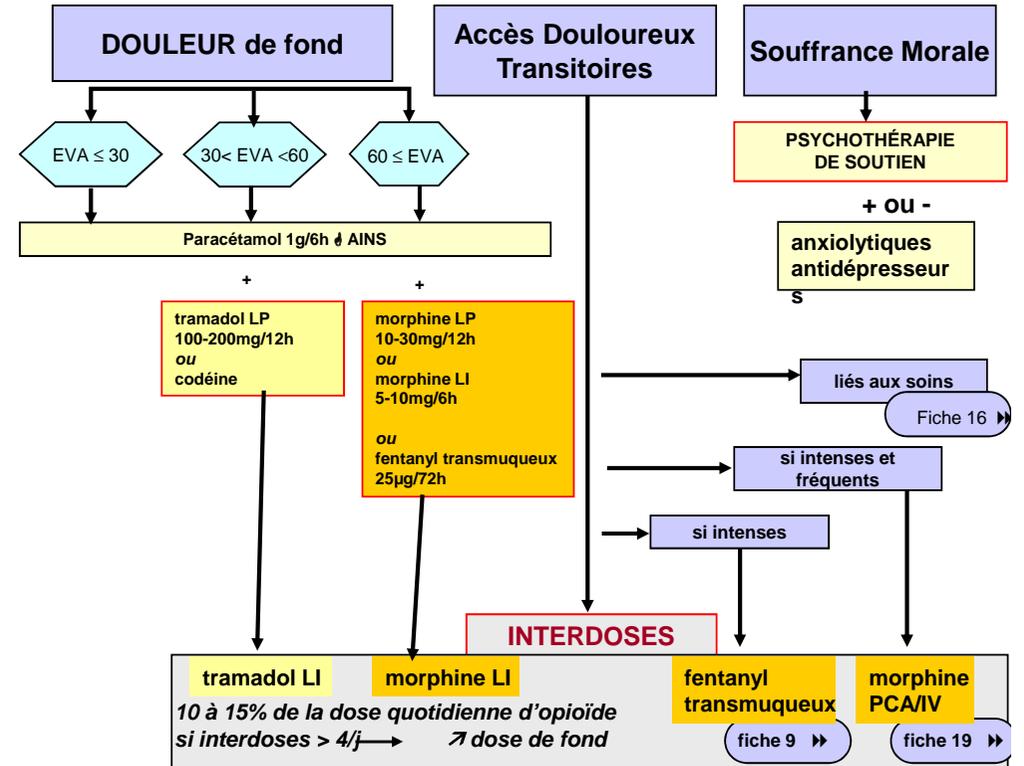
Les **coantalgiques**: médicaments utilisés pour accroître l'efficacité thérapeutique des antalgiques (paliers 1,2 ou 3) voir [fiche 11](#)

Références

- SOR traitement des douleurs du cancer (2002) www.fnclcc.fr
- American Pain Society (2003) Principles of analgesic use in the treatment of acute pain and cancer pain
- European Association of Palliative Care, Morphine in the cancer pain management, Br J Cancer 2001;84:587-93

Sommaire

www.infodouleur.fr/page2.html



INDICATIONS	COANTALGIQUES
Douleur neuropathique	antidépresseurs tricycliques antiépileptiques neurostimulation transcutanée neurolyse corticoïdes (si compression médullaire ou plexique)
Douleur osseuse	biphosphonates corticoïdes radiothérapie immobilisation cimentoplastie (vertébrale)
Douleur musculaire	myorelaxants
Douleur viscérale	antispasmodiques antisécrétoires neurolyse splanchnique

Voir poso [fiche 11](#)

REEVALUER douleur et traitement / 24-48h

VOIR suite fiche 17B